

# Fabrique d'église - Saint-Martin (Harveng) - Budget 2022

Rapport officiel

Siège social:

7022

Ville de Mons  
Diocèse de Tournai  
Province de Hainaut

Numéro de fabrique: FE85016

## Le président

Gil MORTIER

gemo146@hotmail.com

## La secrétaire

Sylviane ROBERTI  
Chemin de Givry 1

0498 84 48 98

sylviane.roberti@gmail.com

## Le trésorier

Michel RENGLET  
Rue Wauters 8  
7022 Harveng  
0494.34.60.35

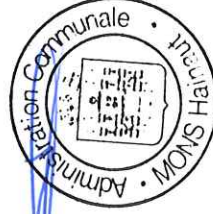
michel.renglet@alumni.umons.ac.be  
✉ adresse de correspondance

## Le présent budget incorpore:

- le résultat définitif du compte annuel 2020 arrêté par le conseil de fabrique le 01/04/2021 (approuvé par la Commune le 21/06/2021)
- Pour le calcul du résultat présumé 2021: le budget initial 2021 arrêté par le conseil de fabrique le 10/08/2020 et approuvé par la Commune le 10/09/2020

## Suivi du budget:

- Décision du conseil de fabrique:
- Transmis à la Commune et au Diocèse de Tournai:
- Reçu à la Commune: 27/08/2021
- Reçu au Diocèse de Tournai:
- Décision du Diocèse de Tournai:
- Décision de la Commune:



## Préambule - Le calcul du résultat présumé de l'exercice 2021 (budget 2022)

Le calcul du résultat présumé de 2021 se base sur les 2 étapes suivantes:

- le résultat définitif du compte annuel 2020 arrêté par le conseil de fabrique le 01/04/2021 (approuvé par la Commune le 21/06/2021)
- le budget initial 2021 arrêté par le conseil de fabrique le 10/08/2020 et approuvé par la Commune le 10/09/2020

Actif		Passif	
Boni du compte 2020	10.073,46	Déficit du compte 2020	
Boni du budget 2021 (après modifications éventuelles)		Déficit du budget 2021 (après modifications éventuelles)	
Crédit inscrit à l'art. D52 des dépenses du budget 2021		Crédit inscrit à l'article R20 des recettes du budget 2021	4.884,76
Total A	10.073,46	Total B	4.884,76
Différence (A-B) = (Boni - Mali)*			5.188,70
Observations du trésorier et du conseil de fabrique - révision			
Résultat présumé après révision (par le trésorier)			5.188,70

\*Si A est plus élevé que B, la différence est un boni présumé à inscrire à l'article R20 des recettes.  
Si B est plus élevé que A, la différence est un mali présumé à inscrire à l'article D52 des dépenses.

**Le résultat présumé de 2021 est de 5.188,70 euros en positif; ce montant s'ajoute à l'art. R20 des recettes du budget 2022.**

## Observations et explications

---

A l'article 27, entretien et réparation de l'église, le budget inscrit de 8000 euros sera affecté à une remise en peinture PARTIELLE de l'église. Nous disposons pour ce travail d'un devis émanant des établissements André DELANOIS.

Monsieur DELANOIS devait effectuer le travail au cours de l'exercice 2020, mais il en fut empêché par suite de la crise sanitaire Covid19.

Aucune célébration culturelle n'est prévue en 2022.

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>RECETTES</b>	<b>27.942,90</b>	<b>24.641,10</b>		
<b>CHAPITRE I. RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>16.466,20</b>	<b>19.452,40</b>		
R01. Loyers de maisons				
R02. Fermages de biens en argent				
R03. Fermages de biens en nature, évaluation en argent				
R04. Rentes foncières en argent				
R05. Rentes en nature, évaluation en argent				
R06. Revenus des fondations, rentes	4,03	55,00		
R07. Revenus des fondations, fermages et maisons	1.590,11	1.525,47		
R08. Intérêts de fonds placés sur hypothèque				
R09. Intérêts en rentes sur l'État				
R10. Intérêts à la Caisse d'Épargne				
R11. Intérêts des fonds placés en d'autres valeurs				
R12. Coupes de bois				
R13. Produits du cimetière, vente d'herbes, etc.				
R14. Produits des chaises, bancs, tribunes				
R15. Produits des troncs, quêtes, oblations	43,70	50,00		
R16. Droits de la fabrique dans les inhumations, les services funèbres et les mariages	250,00	125,00		
R17. Supplément pour les frais ordinaires du culte				
R18. Autres recettes ordinaires	13.983,90	16.892,51		
R18A. Quote-part des travailleurs dans cotisations ONSS				
R18B. Précompte professionnel retenu à la source	594,46	804,42		
R18C. Remboursements				
R18D. Occupation de l'église				
R18E. Antenne relais GSM				
R18F. Divers (recettes ordinaires)				
<b>CHAPITRE II. RECETTES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>11.476,70</b>	<b>5.188,70</b>		
R19. Boni du compte de l'exercice précédent	7.835,70			
R20. Boni présumé de l'exercice précédent		5.188,70		
R21. Emprunts				
R22. Vente de biens, coupes extraordinaires, etc.				
R23. Remboursements de capitaux				
R24. Donation, legs	3.641,00			
R25. Subsidés extraordinaires de la commune				
R26. Subsidés extraordinaires de la province				
R27. Subsidés extraordinaires de la R.W.				
R28. Autres (recettes extraordinaires)				
R28A. Solde de subside ordinaire reçu dans les limites du compte				
R28B. Solde de subside extraord. reçu dans les limites du compte				

		Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
R28C. Indemnité d'assurance pour travaux extraordinaires	R28C.				
R28D. Divers (recettes extraordinaires)	R28D.				
<b>RÉCAPITULATION - RECETTES</b>					
Recettes ordinaires		16.466,20	19.452,40		
Recettes extraordinaires		11.476,70	5.188,70		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>		<b>27.942,90</b>	<b>24.641,10</b>		

Compte 2020 Budget 2022

**DÉPENSES**

**CHAPITRE I. DÉPENSES RELATIVES À LA CÉLÉBRATION DU CULTE ARRÊTÉES  
PAR L'ÉVÊQUE**

Objets de consommation

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
D01. Pain d'autel	62,27	60,00		
D02. Vin		50,00		
D03. Cire, encens et chandelles	111,00	80,00		
D04. Huile pour lampes ardentes				
D05. Éclairage	336,02	600,00		
D06. Autres				
D06A. Combustible chauffage	1.528,66	2.000,00		
D06B. Eau	130,05	145,00		
D06C. Divers (objets de consommation)				
D06D. Divers (objets de consommation)				
Entretien du mobilier				
D07. Entretien des ornements et vases sacrés				
D08. Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie				
D09. Blanchissage et raccommodage du linge				
D10. Nettoyement de l'église (produits)	7,50	20,00		
D11. Autres (entretien du mobilier)				
D11A. Matériel pour entretien de l'église				
D11B. Divers (entretien du mobilier)				
Autres frais nécessaires à la célébration du culte				
D12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires	25,00			
D13. Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires				
D14. Achat de linge d'autel				
D15. Achat de livres liturgiques	10,00	260,00		
<b>CHAPITRE II. DÉPENSES SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ÉVÊQUE ET DU CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>15.658,94</b>	<b>21.426,10</b>		
<b>I. Dépenses ordinaires</b>	<b>12.017,94</b>	<b>21.426,10</b>		
Gages et traitements (montants bruts)				
D16. Traitement brut du clerc				
D17. Traitement brut du sacristain	1.489,68	1.510,00		
D18. Traitement brut des chantres				
D19. Traitement brut de l'organiste	2.493,72	2.600,00		
D20. Organiste remplaçant				
D21. Traitement des enfants de chœur	54,50	54,50		
D22. Traitement brut des sonneurs				
D23. Traitement brut du porte-croix				
D24. Traitement brut du bedeau				

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
D25. Charges de la nettoyeuse ALE (chèques + assurance)	D25.			
D26. Traitement brut de la nettoyeuse	D26.	1.419,44	1.420,00	
Réparation et entretien				
D27. Entretien et réparation de l'église	D27.		8.000,00	
D28. Entretien et réparation de la sacristie	D28.			
D29. Entretien et réparation du cimetière	D29.			
D30. Entretien et réparation du presbytère	D30.			
D31. Entretien et réparation d'autres propriétés bâties	D31.			
D32. Entretien et réparation de l'orgue	D32.		1.000,00	
D33. Entretien et réparation des cloches	D33.	282,29	320,00	
D34. Entretien et réparation de l'horloge	D34.			
D35. Autres	D35.			
D35A. Entretien et réparation des appareils de chauffage	D35A.	89,40	300,00	
D35B. Entretien et réparation de l'extincteur	D35B.	275,31	300,00	
D35C. Entretien de nettoyage	D35C.			
D35D. Installations techniques (système d'alarme, caméras de surveillance, ...)	D35D.			
D35E. Divers (réparations d'entretien)	D35E.			
Dépenses diverses				
D36. Supplément de traitement au curé	D36.			
D37. Supplément de traitement au vicaire	D37.			
D38. Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire	D38.			
D39. Honoraires des prédicateurs	D39.			
D40. Abonnement à 'Eglise de Tournai'	D40.	244,00	244,00	
D41. Remises allouées au trésorier	D41.	94,00	90,00	
D42. Remises allouées à l'Evêché	D42.			
D43. Acquit des anniversaires, messes et serv. religieux fondés	D43.	210,00	175,00	
D44. Intérêts des capitaux dus	D44.			
D45. Papiers, plumes, encres, registres de la fabrique, etc.	D45.	30,76	180,00	
D46. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.	D46.	54,28	70,00	
D47. Contributions	D47.	504,94	530,00	
D48. Assurance contre l'incendie	D48.	215,14	250,00	
D49. Fonds de réserve	D49.			
D50. Autres dépenses ordinaires	D50.			
D50A. Charges sociales	D50A.	3.242,90	3.300,00	
D50B. Précompte professionnel versé	D50B.			
D50C. Avantages sociaux bruts	D50C.	929,98	680,00	
D50D. Assurance responsabilité civile	D50D.	100,00	100,00	
D50E. Assurance loi	D50E.	85,00	100,00	
D50F. Assurance R.C. objective	D50F.	70,00	70,00	

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
D50G. Médecine du travail				
D50H. SABAM	50,60	50,60		
D50I. Reprobel	22,00	22,00		
D50J. Maintenance informatique	60,00	30,00		
D50K. Processions / événements				
D50L. Frais bancaires		30,00		
D50M. Divers (dépendances diverses)				
D50N. Divers (dépendances diverses)				
<b>II. Dépenses extraordinaires</b>	<b>3.641,00</b>			
D51. Déficit du compte de l'exercice précédent				
D52. Déficit présumé de l'exercice précédent				
D53. Placement de capitaux	3.641,00			
D54. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, meubles et ustensiles, non compris au chapitre premier				
D55. Décoration et embellissement de l'église				
D56. Grosses réparations, construction de l'église				
D57. Grosses réparations du cimetière				
D58. Grosses réparations du presbytère				
D59. Grosses réparations d'autres propriétés bâties				
D60. Frais de procédure				
D61. Autres dépenses extraordinaires				
D62. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62A. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62B. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63A. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63B. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
<b>RÉCAPITULATION - DEPENSES</b>				
Dépenses arrêtées par l'Evêché	2.210,50	3.215,00		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la tutelle - ordinaires	12.017,94	21.426,10		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la tutelle - extraordinaires	3.641,00			
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DEPENSES</b>	<b>17.869,44</b>	<b>24.641,10</b>		

	Compte 2020	Budget 2022	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
<b>BALANCES</b>				
<b>TOTAL - RECETTES</b>				
Recettes ordinaires totales (chapitre I)	16.466,20	19.452,40		
dont le supplément ordinaire (art. R17)	13.983,90	16.892,51		
Recettes extraordinaires totales (chapitre II)	11.476,70	5.188,70		
dont l'excédent présumé de l'exercice en cours (art. R20)	7.835,70	5.188,70		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>27.942,90</b>	<b>24.641,10</b>		
<b>TOTAL - DÉPENSES</b>				
Dépenses ordinaires (chapitre I)	2.210,50	3.215,00		
Dépenses ordinaires (chapitre II-I)	12.017,94	21.426,10		
Dépenses extraordinaires (chapitre II-II)	3.641,00	0,00		
dont le déficit présumé de l'exercice en cours (art. D52)	0,00	0,00		
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES</b>	<b>17.869,44</b>	<b>24.641,10</b>		
<b>RÉSULTAT (excédent / mail)</b>	<b>10.073,46</b>	<b>0,00</b>		

Document dressé et approuvé en séance du conseil de fabrique, le

Le trésorier

Michel RENGLLET



Le président

GIL MORTIER

La secrétaire

Sylviane ROBERTI



Les membres

